
ICANN78 | Réunion générale annuelle – ccNSO : renforcement des capacités des titulaires de noms de domaine
Mercredi 25 octobre 2023 – 4h00 à 05h30 HAM

CLAUDIA RUIZ : Nous allons commencer.

Bonjour et bienvenue à cette séance de renforcement des compétences des titulaires de nom de domaine. Je suis Claudia Ruiz, je suis accompagnée ici par d'autres collègues. Nous sommes les responsables de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN.

GUDRUN POULSEN : Bonjour à tous, bonjour à tous ceux qui nous suivent à distance et bienvenue à cette séance de renforcement des capacités des titulaires de noms de domaine.

CLAUDIA RUIZ : Cette séance va inclure un service d'interprétation en anglais, français, espagnol, arabe. Cliquez sur l'icône d'interprétation pour écouter l'interprétation.

Si vous voulez prendre la parole, levez la main dans la salle Zoom. Une fois que le modérateur vous donne la parole, allumez votre micro et prenez la parole. Veuillez préciser dans quelle langue vous allez parler

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et sélectionnez cette langue dans le menu de Zoom. Si vous ne parlez pas anglais, précisez la langue dans laquelle vous allez parler. Lorsque vous parlez, veuillez à mettre en sourdine tous les autres appareils et les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Cette séance comprend une transcription automatique en temps réel. Veuillez noter que cette transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour voir la transcription en temps réel, cliquer sur le bouton Closed Captions dans la barre d'outils de Zoom.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de vous connecter aux séances Zoom en utilisant votre nom complet, par exemple un prénom et un nom de famille ou un nom de famille. Vous risquez d'être exclu de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet.

Sur ce, je passe la parole à Gudrun. Allez-y.

GUDRUN POULSEN :

Merci.

Bonjour à tous, bonjour à tous ceux qui sont ici et bonjour aux participants à distance. Je suis Gudrun et je vais présider cette séance. Je suis la directrice du ccTLD .fo des îles Féroé et je suis aussi responsable du comité des programmes des ccTLD. Aujourd'hui, nous allons voir comment ce programme et les ccTLD peuvent explorer la collaboration possible entre les ccTLD et le programme de titulaires de noms de domaine.

L'équipe derrière ce programme a développé une série d'informations pour aider et pour éduquer les titulaires de nom de domaine sur leurs droits et leurs responsabilités. Notre objectif est de faire savoir aux différents acteurs la façon dont ils peuvent naviguer dans cet écosystème. Les ccTLD vont participer à cette séance, ce seront les réviseurs. Ils vont parler des suggestions faites par ICANN. Nous parlerons de leur expérience, ils nous diront s'il pense que cela est utile, ce qui manque dans ce matériel et ce qu'on pourrait y ajouter.

Maintenant la partie la plus intéressante, vous allez tous participer en tant que réviseur de cette séance, vous allez partager votre opinion concernant ce que fait votre ccTLD et le renforcement des capacités pour les titulaires de nom de domaine.

Avant de passer aux questions, je vais présenter les personnes qui vont participer ici aujourd'hui. Je vais commencer par donner la parole à Margarita Valdés Cortés, qui est la directrice de NIC Chili. Elle est depuis longtemps dans notre communauté et on la connaît bien. Margarita va parler en espagnol aujourd'hui, donc si vous n'avez pas pris les écouteurs, n'hésitez pas à aller les chercher à côté de la porte.

Lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion de l'ICANN, Margarita a été reconnue pour son travail et récompensée par la communauté Internet. Elle a reçu le prix du docteur Tarek Kamel pour ses travaux au sein de l'ICANN. Et nous l'applaudissons.

Notre prochain intervenant sera Kristian Ørmen du Danemark. Il travaille pour une fondation suédoise. Il travaille pour .se. Il est le vice-président de ce registre. Auparavant, il a travaillé dans un bureau

d'enregistrement pendant 20 ans. Il a beaucoup d'expérience dans le domaine de l'Internet et nous le remercions pour sa présence aujourd'hui.

Ensuite nous donnerons la parole à Grace Ingabire qui va faire sa présentation à distance. Elle est la PDG de RICTA et elle est responsable du ccTLD du Rwanda, .rw, et nous la recevons aujourd'hui avec beaucoup de plaisir et la remercions de participer à cette séance.

Notre dernier intervenant sera Brian Gutterman de l'ICANN. Il est responsable de la participation des parties prenantes à ce programme. Il va nous présenter la façon dont l'ICANN travaille pour la participation des parties prenantes. Il nous dira ce que l'ICANN a à offrir sur son site Internet. Merci Brian.

Je vais d'abord vous présenter la première question de notre enquête avant de donner la parole au premier intervenant de la réunion.

BART BOSWINKEL :

Pour participer à cette enquête, vous devez rentrer sur Mentimeter. Vous pouvez rentrer à Mentimeter en saisissant menti.com ou vous pouvez utiliser le code QR que vous voyez maintenant sur l'écran.

CLAUDIA RUIZ :

Je vais lire les questions. « Mon ccTLD élabore du matériel éducatif pour nos titulaires de nom de domaine. » Je vous laisse répondre.

Est-ce que vous voulez qu'on passe à la deuxième question ? La deuxième question : « Mon ccTLD présente du matériel éducatif et il

partage ce matériel éducatif avec : les bureaux d'enregistrement et les titulaires de noms de domaines ; les bureaux d'enregistrement seulement ; nous ne partageons pas et nous n'élaborons pas de matériel éducatif ; je ne sais pas et je m'abstiens de répondre. »

Voilà les réponses à l'enquête qui sont affichées sur l'écran. Merci beaucoup et Brian, vous avez la parole.

BRIAN GUTTERMAN :

Merci. Je remercie aussi les personnes qui m'accompagnent pour ce panel en ligne et en présentiel pour ce travail de préparation et pour cette séance, ceux qui ont collaboré à ce travail. Je suis ravi de vous voir tous ici. Je promets que nous allons respecter notre temps de réunion. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui avec nous. Je suis aujourd'hui ici pour vous faire une offre afin de collaborer afin de vous parler du programme des titulaires de nom de domaine et des différents services que l'ICANN Org fournit aux titulaires de nom de domaine en général.

Surtout, je suis là pour vous entendre. Je sais que chaque ccTLD a sa façon de fonctionner et on l'a vu déjà avec cette enquête, différentes manières d'interagir avec votre clientèle, avec vos titulaires de nom de domaine. Par conséquent, ce que j'aimerais, c'est d'entendre vraiment votre opinion et parce que finalement, c'est ce que j'aime faire pendant les réunions de l'ICANN, soit d'écouter les différents acteurs et leur fournir une réponse, être finalement un interlocuteur pour la communauté, pour que vous puissiez nous parler de problèmes concernant les titulaires de nom de domaine pour qu'on puisse voir comment vous aider. C'est pour cela qu'on est là aujourd'hui.

Tout au long du travail de l'ICANN, nous servons l'intérêt public mondial, les titulaires de nom de domaine et les utilisateurs finaux, bien sûr, en garantissant un système de noms de domaine sûr et stable, tout en promouvant la confiance, le choix et la concurrence dans le secteur.

ICANN Org a toujours reconnu que les titulaires de nom de domaine étaient essentiels à la robustesse du DNS et du marché, mais il est toujours possible d'améliorer leur expérience lorsqu'ils interagissent avec l'organisation et dans l'écosystème de l'Internet de différentes manières.

Les services de l'Org concernant les titulaires de nom de domaines vont au-delà des programmes. Vous avez des objectifs que vous voyez ici sur l'écran. Il y a d'autres parties de l'organisation qui ont aussi d'autres relations avec les titulaires de nom de domaine. Ce peut être des titulaires de nom de domaine de gTLD ou de ccTLD. Donc, nous avons une équipe de soutien qui travaille au niveau mondial. On a une équipe de conformité contractuelle. C'est un peu la première ligne avec laquelle les titulaires de nom de domaine vont interagir au quotidien.

Nous avons un système de plaintes avec un système de conformité, une équipe qui travaille dans ce domaine et l'équipe de soutien mondial qui reçoit des appels et des messages de différents titulaires de nom de domaine, des titulaires de nom de domaines au niveau des ccTLD et au niveau des gTLD, et des plaintes concernant les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Notre travail consiste à essayer de les former, de les éduquer. Et nous essayons de les rediriger ensuite vers le département qui va pouvoir les

aider, que ce soit le bureau d'enregistrement qui les héberge, l'organisation des ccTLD ou autres. Il y a finalement peu de choses que l'on peut faire à part éduquer les titulaires de nom de domaine. L'Org peut aider les titulaires qui ont des problèmes d'une certaine manière. Nous jouons un rôle important dans le sens que nous les aidons à trouver un interlocuteur qui va ensuite coopérer avec eux et essayer de résoudre leurs problèmes.

En général, les objectifs sont ce que vous voyez ici sur l'écran : l'éducation des titulaires de nom de domaine sur leurs droits et leurs responsabilités, comment fonctionne l'écosystème, comment naviguer dans cet écosystème, comment savoir ce que l'ICANN peut vous proposer, peut vous aider à faire. Nous essayons aussi de sensibiliser les différents problèmes que les titulaires de nom de domaine peuvent rencontrer. Nous le faisons en publiant des données, en travaillant avec eux, en participant aux différentes réunions, comme ce que nous faisons aujourd'hui.

Nous essayons de recueillir les contributions de ces gens-là, nous essayons de les éduquer aussi en fonction de ce que nous recevons comme commentaire, nous essayons de les informer parce que plus on est informé, plus on est actif en tant que titulaire de nom de domaine, quel que soit le nom de domaine, plus on est informé, plus on est actif, plus le DNS va devenir sûr, va être en bonne santé et nos clients vont être contents. Donc, c'est bon pour tout le monde.

Nous voulons aussi garantir que la perspective des titulaires de nom de domaine est exprimée et présente dans tout notre travail, dans tout ce que nous publions.

Voici un petit aperçu. Le programme a déjà interagi avec les ccTLD par le passé et je voulais montrer quelles sont certaines des événements auxquels nous avons participé au cours de cette dernière année. Nous avons fait partie du forum DNS pour l'Afrique de l'année dernière. On a organisé des formations au Moyen-Orient sur les droits et les responsabilités des titulaires de nom de domaine. On a également participé à un panel dans le cadre du forum DNS au Moyen-Orient au mois de mai et à un séminaire en ligne préalable au forum sur le DNS pour la région APAC. On réagit aux invitations de la communauté. Mais notre travail répond toujours à cette volonté de faire la sensibilisation, d'écouter la communauté, les titulaires de nom de domaine eux-mêmes et de renforcer leurs connaissances et leurs compétences. Diapo suivante et celle d'après.

Quels sont les types de contenu que nous avons à disposition ? Vous allez les voir sur notre page d'accueil. Nous avons différents types de sujets que nous abordons. Vous allez voir qu'on a toute une série de sortes de contenus différents. On a des foires aux questions, des infographiques, des séries de formation qui sont également disponibles, des présentations, des séminaires en ligne qui sont enregistrés et qui visent le renforcement des capacités en fonction des besoins et de la demande des différents publics qui font partie de notre communauté.

J'ai inclus ici quelques-uns des exemples de sujets que nous abordons. Avant, on avait surtout tendance à se concentrer sur les titulaires de nom de domaine clés. Pour un nombre de raisons, les contrats entre l'ICANN et les titulaires de nom de domaine gTLD nous permettent

d'établir un lien plus évident. Mais à mesure que le programme a évolué, il est devenu clair que beaucoup des documents éducatifs que nous avons sont pertinents et peuvent être utiles aux fins des besoins des titulaires de nom de domaine de ccTLD. On a inclus ici quelques informations sur l'écosystème des noms de domaine, sur l'enregistrement de noms de domaine, sur la gestion des transferts, des renouvellements, pour la gestion sécurisée des noms de domaine, pour les meilleures pratiques associées à la sécurité. Diapo suivante.

Encore, voici quelques informations que je tenais à vous montrer, des informations que nous avons accumulées au fil du temps à travers notre équipe de soutien pour savoir qui sont les titulaires qui se penchent vers nous. En général, il s'agit de titulaires de nom de domaine qui vont par exemple considérer que leur site Web est essentiel pour leur mission, que cela a un impact sur ce qu'ils font. En général, ils sentent que le temps est crucial, fondamental, que les délais peuvent tout changer. En général, ils n'ont pas de connaissances à propos de l'ICANN. On a des outils et des ressources à leur disposition dont ces personnes ont besoin parce que très souvent, elles n'ont pas de connaissances techniques. Ce n'est pas pour dire qu'il n'y a pas de titulaires qui aient des connaissances techniques, mais en général, on cible ici des personnes qui ont un nom de domaine ou deux et qui n'ont pas les connaissances. Nous nous concentrons surtout sur ce type de titulaires.

Ici, j'ai ajouté quelques informations que je n'ai pas encore partagées avec le panel. Mais je demanderai si ce serait utile de partager avec vous d'autres informations que ce que j'ai montré jusqu'ici et on pourrait les partager avec vous et avec la ccNSO si vous trouviez que cela serait

utile. Ce sont d'autres informations que ce que je montre ici qui ont été tirées du travail de notre équipe de soutien des parties prenantes mondiales et de l'équipe de conformité contractuelle de l'ICANN.

Jusqu'à maintenant, depuis janvier 2023, nous avons traité près de 17 000 cas de titulaires de nom de domaine qui se sont identifiés comme des titulaires de ccTLD qui ont demandé l'aide de l'équipe de soutien des parties prenantes mondiales. C'était une augmentation par rapport aux statistiques de l'année précédente. Mais on voit que notre équipe de soutien mondial prend en charge de plus en plus de cas, et ce, je pense parce que les titulaires de la communauté sont plus conscients de la fonction et du service de soutien, donc le volume augmente. En général, on essaie de fournir des informations qui sont plus pertinentes et de mieux connaître les titulaires pour savoir quels sont leurs besoins et à ce moment-là, pouvoir répondre à partir de l'élaboration de contenus qui soient plus appropriés.

Ici, j'ai d'autres statistiques. J'ai un rapport avec d'autres informations que je pourrais partager avec vous. Je peux vous l'envoyer par e-mail si vous en avez besoin. Lorsque le service de conformité contractuelle reçoit ces dossiers, en général, ils ne sont pas dans la portée de notre travail. C'est le plus souvent la réalité parce qu'on n'a pas de relation contractuelle entre l'ICANN et les ccTLD. Ces chiffres que vous voyez ici n'incluent pas les cas et les plaintes portées à l'attention du service de conformité contractuelle pour cinq noms de gTLD et un ccTLD. Ceci arrive parfois, mais ces données que vous voyez ici n'incluent pas ces cas-là.

On a essayé les types de requêtes que nous recevons et ceci vous permet d'apprécier quels sont les sujets que nous recevons des personnes qui nous contactent. En général, on essaie de rediriger ces titulaires de nom de domaine, de les réorienter pour les mettre en contact avec les personnes avec lesquelles ils devraient parler ou on leur conseille de contacter les ccTLD. Cela va dépendre du modèle d'affaires. Mais cela porte sur les transferts, les renouvellements, les suspensions, les inexactitudes au niveau des données d'enregistrement. Cette tendance ensemble avec les données que partage le service de conformité contractuelle à propos des titulaires de TLD incluent un nombre de questions différentes.

Pour les prochaines étapes, on peut passer à la diapo suivante, je suis là pour vous écouter. Je veux connaître votre avis, savoir quels sont les sujets qui pourraient être d'intérêt pour vos clients, savoir comment vous interagissez avec vos titulaires de noms. Vous savez, le travail du programme se poursuit et les contenus éducatifs s'adaptent aux retours que nous recevons. Nous tenons à poursuivre nos échanges avec la communauté et les collaborations comme celle-ci. Mais c'est encore une fois un essai de collaboration dans l'espoir que nous pourrions améliorer l'expérience pour vos clients ensemble. Merci. Je veux vraiment écouter quels sont vos commentaires et connaître ce que va présenter le reste du panel.

GUDRUN POULSEN :

Merci Brian. Est-ce qu'il y a des questions dans le public pour Brian ?
Oui, allez-y.

ABDALMONEM GALILA : À partir de l'expérience des opérateurs de registre qui utilisent le modèle des trois R, les codes de transfert et les frais de renouvellement sont, je pense, les domaines dans lesquels on a constamment des problèmes, dans le cas de tous les opérateurs de registre. Donc, on voudrait vraiment demander à l'ICANN de publier des documents qui nous permettent de pouvoir divulguer davantage d'informations à ce propos.

BRIAN GUTTERMAN : Merci. Effectivement, ce sont des sujets qui nous sont signalés fréquemment, qui sont portés à notre attention fréquemment. C'est vrai qu'on pourrait divulguer davantage d'informations à propos de ces sujets. Merci.

CLAUDIA RUIZ : On a une main levée dans la salle Zoom. Andy, vous pouvez poser votre question.

ANDY : Bonjour, je suis Andy du .id.

J'apprécie beaucoup cette présentation sur les différents contenus et ce qui m'intéresserait serait d'avoir davantage d'informations disponibles sur la résolution de conflits. Il est important pour les titulaires de nom de domaine de savoir comment gérer la résolution de conflits. Merci.

BRIAN GUTTERMAN : Merci d’avoir soulevé cela. On a déjà quelques informations sur ce que les titulaires de nom de domaine devraient savoir spécifiquement concernant l’URDP. Et lors du panel que nous avons présenté dans le cadre du forum DNS pour le Moyen-Orient, nous en avons mais nous savons que les ccTLD n’utilisent pas tous cette procédure. Alors, ce pourrait être un travail que nous entreprendrions avec vous individuellement ou dans la région pour essayer de concevoir d’autres documents ou d’autres supports qui devraient être divulgués auprès de vos parties prenantes pour que tout le monde en soit au courant. Merci.

GUDRUN POULSEN : D’autres questions dans le public ? Allez-y.

IRINA DANELIA : Bonjour, je suis Irina Danelia.

Je n’ai peut-être pas bien suivi, mais lorsque le service conformité contractuelle de l’ICANN reçoit un dossier à propos d’un ccTLD, que peut-on faire ? Quelle serait la réaction typique ?

BRIAN GUTTERMAN : La réponse du service de conformité contractuelle, ce serait que ce n’est pas dans la portée de son travail ou que le cas est effectivement un manque de conformité, donc qu’ils travailleraient avec le requérant pour résoudre ce problème avec le bureau d’enregistrement et cèderaient le cas au bureau d’enregistrement pour qu’ils s’en occupent

ensemble avec le ccTLD. Donc, on leur dirait que ce n'est pas dans la portée du service de conformité contractuelle en somme et on leur indiquerait comment s'y prendre pour résoudre ce problème.

GUDRUN POULSEN : La personne au fond de la salle.

MARTIN LEHMANN : Bonjour, je suis Martin Lehmann, je viens d'un bureau d'enregistrement allemand. Un problème que nous avons fréquemment et le fait que nous avons des procédures de transfert qui varient entre ccTLD. En général pour les gTLD, avec le code AuthInfo, c'est plus standardisé, c'est plus normalisé. Mais avec les ccTLD, on a différents moyens. On doit parfois recevoir des confirmations par e-mail, parfois AuthInfo permet un transfert immédiat, parfois cela prend tout un autre processus, parfois, les résultats sont autorejetés.

Je ne sais pas si vous avez peut-être une approche qui soit disponible pour tous les bureaux d'enregistrement ou titulaires de nom de domaine au niveau de l'ICANN ou vous centralisez toutes ces informations sur un même tableau. C'est difficile de pouvoir suivre parce que dans le cas des ccTLD en particulier, les procédures varient énormément et on peut ne pas être au courant des pratiques d'un ccTLD ou d'un autre. Surtout avec les noms, cela peut changer au fil du temps. Donc, il serait utile d'avoir un document qui centralise toutes ces informations. Ce n'est pas évident et à ce que je sais à présent, on n'a pas de document qui collecte toutes ces informations, qui les centralise et les consolide comme référence.

BRIAN GUTTERMAN : C'est une bonne suggestion, c'est exactement ce qu'on voulait savoir. On comprend les complexités, par exemple si vous êtes un bureau d'enregistrement allemand parce qu'à ce moment-là, les types de clients que vous auriez varieraient entre clients de gTLD et de ccTLD. Encore une fois, nous essayons d'apporter des informations à ce que vous avez déjà à disposition. Le bureau d'enregistrement peut varier suivant votre modèle et vos procédures. Mais oui, on pourrait essayer de centraliser toutes ces informations qui sont disponibles en un même rapport pour que les informations soient plus faciles à trouver et plus faciles à suivre. Merci pour la suggestion, on y réfléchira.

CLAUDIA RUIZ : Un petit rappel, en particulier pour nos participants. Merci de bien vouloir énoncer votre nom et de parler lentement.

GUDRUN POULSEN : Deux questions de plus, d'abord vous.

ABDALMONEM GALILA : Dans le cas du retrait de ccTLD, j'ai vu beaucoup de documents sur cette question. En tant que bureau d'enregistrement, qu'est-ce que je dois faire ? J'ai vu des exemples de retrait récemment. Il devrait y avoir une conscience des droits de ce que chacun peut faire sur ce sujet.

BRIAN GUTTERMAN : Merci beaucoup. Effectivement, c'est une excellente question en ce qui concerne le retrait des ccTLD. Nous pouvons peut-être vous accompagner là-dessus en vous fournissant plus d'informations.

SVITLANA TKACHENKO : Merci beaucoup. Une question sur la langue. Cette information est disponible en anglais, mais pourrions-nous la traduire dans d'autres langues, en particulier s'il y a du matériel vidéo ?

BRIAN GUTTERMAN : Merci beaucoup. Effectivement, nous fournissons déjà beaucoup d'informations qui sont traduites dans les langues de l'ICANN, mais nous pourrions nous assurer que tous les matériels soient traduits et que toutes ces informations soient à jour. L'équipe de soutien mondial parle plusieurs langues et fait de son mieux lorsqu'elle interagit avec des titulaires de noms de domaine pour parler leur langue. Nous traduisons la majeure partie des contenus, mais nous pouvons certainement en faire plus, et je comprends très bien l'esprit de votre requête.

GUDRUN POULSEN : Merci beaucoup, Brian.

Je vais donner maintenant la parole à Margarita qui va nous donner quelques points de vue de la part d'un ccTLD.

MARGARITA VALDES :

Bonjour à tous. Je suis Margarita Valdes du registre .cl. Je vais m'adresser à vous en espagnol.

J'aimerais vous remercier de m'avoir invitée à ce panel. Principalement parce que ce que l'on nous a demandé, c'est d'examiner les matériels éducatifs disponibles à l'ICANN au sein du groupe de travail de Brian pour savoir si ces matériels éducatifs à l'intention des gTLD puissent être utilisés également pour les ccTLD.

Le contexte de cette révision concerne le matériel disponible pour les titulaires de domaines et quelles sont les demandes reçues par le programme mondial de soutien de l'ICANN. Les requêtes portent principalement sur WHOIS, des données d'enregistrement, des données de contact, des aspects liés à la gestion du nom de domaine, le cycle de vie, les renouvellements, les transferts, des [inaudible] liés au contenu, les spams, les fraudes, l'hameçonnage et des questions liées aux protections des droits, aux protections des marques déposées et le cybersquattage, les marques déposées, les infractions contre les marques déposées et le détournement de noms de domaine. La suivante, s'il vous plaît.

Ce que je peux vous dire, c'est que le matériel éducatif disponible pour les utilisateurs finaux de noms de domaine fait référence aux titulaires de domaine seulement pour les titulaires de nom de domaine générique. Donc, les utilisateurs de ccTLD ne sont pas couverts.

Un autre aspect intéressant, c'est qu'il n'y a aucune référence lorsque l'on parle du DNS faite aux espaces de nom des ccTLD.

Troisièmement, ces outils de formation qui sont conçus à l'intention des gTLD ne sont pas très utiles pour la communauté des ccTLD. Il y a une série d'architectures et de règles qui sont spécifiques aux ccTLD qui ne sont pas comprises dans ces matériels de formation. D'autre part, la gestion de l'espace des gTLD est totalement différente de la façon dont les ccTLD sont gérés, bien sûr.

Cinquièmement, il y a beaucoup de différences dans la relation des gTLD avec l'ICANN. La relation des gTLD avec l'ICANN est basée sur un contrat fondamentalement, ce qui n'est pas le cas pour les ccTLD. Néanmoins, la bonne nouvelle, c'est qu'il y a certaines questions qui sont partagées par les gTLD et les ccTLD.

Je viens donc avec des propositions. Il serait intéressant lorsqu'une personne, un moteur de recherche ou le site de l'ICANN recherche le terme « titulaire de nom de domaine », « registrar » en anglais, qu'elle puisse distinguer entre des titulaires de nom de domaine générique ou de nom de domaine géographique. Est-ce que vous souhaitez être identifié sur le plan territorial ou sur le plan générique ? Peut-être qu'une page d'accueil, une *landing page*, pourrait permettre à un utilisateur de trouver une définition de ces deux domaines et d'être réorienté vers l'information dont cette personne a besoin. Pour le moment, cette information ne fait référence qu'aux gTLD. Il serait intéressant que des matériels spécifiques soient disponibles sur le site Internet pour orienter les utilisateurs.

D'autre part, compte tenu du fait que les ccTLD sont différents les uns des autres, il est certainement possible de trouver des sujets qu'il pourrait être utile de développer ensemble pour compléter le matériel

éducatif et de formation dont dispose l'ICANN, par exemple sur la prévention des fraudes, l'utilisation malveillante du DNS et la cybersécurité.

La troisième proposition est liée à ma spécialité. Dans ce cas-là, la procédure de règlement des différends relatifs aux noms de domaine, c'est une norme qui a été créée en pensant aux gTLD en 1999. Il y a 83 ccTLD qui utilisent l'UDRP avec certaines variations. Parmi ces 83, il y en a quelques-unes qui ont adapté des UDRP pour leur propre spécificité et pour leurs communautés locales.

Cependant, à mon avis, l'UDRP doit être mis à jour parce qu'actuellement, il y a de nombreux intérêts et de nombreux droits liés aux DNS qui peuvent être représentés et pas seulement les marques déposées.

Comment est-ce qu'un titulaire de nom de domaine peut défendre ses droits et faire valoir ses intérêts dans un différend ? Très honnêtement, je n'ai pas trouvé d'information dans le matériel de formation de l'ICANN, excepté les normes, mais il n'y a pas de guide pratique, ce qui serait beaucoup plus pédagogique. Donc, comment améliorer ces asymétries d'information ? Il faut savoir comment nous pouvons orienter les titulaires de nom de domaine et les informer sur leurs droits. Pouvons-nous leur fournir une aide juridique ou des informations, des orientations par écrit sur la manière dont peut être géré un différend ? Bien sûr, le besoin de partager des expériences et des matériels de formation pour voir comment nous pouvons disposer de meilleurs matériels de formation pour la ccTLD. La suivante, s'il vous plaît.

Voilà, c'est tout pour moi. Et c'est là le produit de l'étude que j'ai réalisée. Merci beaucoup.

GUDRUN POULSEN : Merci beaucoup, Margarita. Y a-t-il des questions pour Margarita dans le public ou sur Zoom ?

PABLO RODRIGUEZ : Merci Gudrun. Je m'appelle Pablo Rodriguez, j'appartiens au registre de Porto Rico. D'ailleurs, vous ne l'avez pas mentionné mais la 79^{ème} réunion de l'ICANN se tiendra à Porto Rico. Ma question est à l'intention de Margarita et plus qu'une question, c'est un commentaire.

Je vous remercie grandement pour l'information que vous venez de nous présenter. Je suis tout à fait d'accord avec vous, la plupart des informations sont basées sur des gTLD, pas sur des ccTLD. Et comme Margarita l'a clairement expliqué, ce que nous avons en commun, c'est que nous sommes des opérateurs de TLD à deux caractères. Mais nous avons besoin d'aide et je pense que nous devons disposer de matériel de formation qui trouve ces points communs et qui les met en évidence.

GUDRUN POULSEN : Merci beaucoup. Un commentaire ? Une réponse pour Pablo ?

BRIAN GUTTERMAN : Merci. C'était très bien et très clair.

BART BOSWINKEL : Il y a une question en ligne. Est-ce que je peux la lire ?

GUDRUN POULSEN : Oui, allez-y Bart.

BART BOSWINKEL : Une question de Nthabiseng Pule : « Est-ce que la ccNSO peut générer ou créer des recommandations de meilleures pratiques pour les ccTLD ? Par exemple, j'ai remarqué qu'il y avait des préoccupations en matière de pratiques de protection des données personnelles pour certains opérateurs de registre de ccTLD dans ma région. Et je pense qu'il serait utile pour eux de disposer de bonnes pratiques pour leur référence.

GUDRUN POULSEN : Merci pour cette question. Est-ce que nous avons un commentaire ici ?

BRIAN GUTTERMAN : Ce n'est pas un commentaire. Merci pour cette recommandation. Je vais demander aux membres de la ccNSO qu'ils me disent quelles sont les meilleures pratiques qui pourraient être développées spécifiquement pour eux en termes de recommandations. En tout cas, merci aux collègues qui ont exprimé cela. Je pense que c'est une bonne chose que tout le groupe pourrait y réfléchir et en discuter. Merci beaucoup.

GUDRUN POULSEN : Nous allons continuer. Je vais maintenant donner la parole à Kristian.

KRISTIAN ØRMEN : Merci. Est-ce que vous pouvez afficher mes diapositives, s'il vous plaît ?
Merci. Prochaine diapositive.

Je suis Kristian Ørmen. Je travaille au registre .se, ne. J'ai moi-même travaillé dans un bureau d'enregistrement, donc je connais bien ces questions liées aux titulaires de nom de domaine. On m'a demandé de faire une révision du programme des titulaires de nom de domaine. J'ai regardé un peu sur le site Internet de l'ICANN. J'ai essayé de me mettre dans la peau d'un titulaire de nom de domaine un peu perdu et de voir si je comprenais les explications qui étaient fournies sur le site.

Il a été dit par l'intervenant qui m'a précédé qu'il n'y avait pas beaucoup d'informations concernant les ccTLD, ce qui est vrai, puisque l'ICANN n'élabore pas les politiques d'enregistrement pour les ccTLD. C'est intéressant de regarder ce qu'on peut offrir comme suggestions sur le site Internet du programme et des titulaires de nom de domaine pour une personne qui chercherait des informations sur ce thème.

Les informations concernant le fait que les politiques de ccTLD peuvent être différentes et le fait que sur le site Internet pour les différentes politiques décrites, il est dit que cela est destiné aux gTLD et que cela ne s'applique pas obligatoirement au ccTLD.

Une autre suggestion faite sur le site Internet, il y a un lien sur lequel vous pouvez chercher votre nom de domaine et si cela ne marche pas, vous pouvez utiliser la même chose pour ccTLD. Je vous recommande

d'utiliser l'URL de la base de données de l'IANA, ce qui permet de rediriger le titulaire vers le registre de ccTLD.

Autre chose. Le site Internet est parfois un peu confus concernant les liens. Si vous êtes allé sur le site Internet parce que vous étiez un peu perdu, vous voyez qu'il y a beaucoup de liens et beaucoup d'informations dans le site de l'ICANN vers différents groupes, vers différentes politiques, c'est un peu compliqué. Vous cliquez sur un lien et vous êtes renvoyé dans une autre partie de l'ICANN Org ; donc je pense que ce serait bien d'avoir une page d'accueil destinée seulement aux titulaires de nom de domaine pour qu'on trouve davantage d'informations, que tout soit regroupé concernant les noms de domaine, le fonctionnement de tout ce système de DNS, que tout cela soit regroupé en un seul site.

J'ai quelques diapositives à vous montrer. Est-ce que vous pouvez, s'il vous plaît, afficher la prochaine diapositive ? Ici, vous voyez le site Internet tel qu'il est actuellement. On va à icann.org/registrants et on va trouver le sur la partie gauche. On a la partie qui correspond aux titulaires de nom de domaine. Il y a beaucoup d'informations, ce peut être un peu compliqué pour une personne qui est déjà un peu perdue et qui cherche des informations et des renseignements.

Je pense que ce serait bien, comme je l'ai dit tout à l'heure, d'expliquer qu'il y a deux types différents de TLD et qu'il y a différents noms de domaine.

Je ne suis pas une personne très graphique, mais je voulais vous présenter cela. Ici vous avez cet outil de recherche qui vous dit que ce

TLD n'est pas pris en charge. Prochaine diapositive, ici, vous voyez ce que cela devrait dire. Ce serait beaucoup mieux. Ce serait une amélioration simple à faire pour le site Internet. Ensuite, qu'on nous dise ce que l'on peut faire en tant que ccTLD pour informer nos titulaires de nom de domaine, pour informer les bureaux d'enregistrement. Nous avons beaucoup d'informations qui figurent sur notre site en suédois, mais aussi en anglais.

Je vais vous montrer ce que nous avons sur notre site. C'est un peu comme le programme destiné aux titulaires de nom de domaine de l'ICANN. Nous avons les termes et conditions. Nous avons une section concernant l'utilisation malveillante des contenus, qui est responsable en ligne. Nous avons une section pour la résolution de litige. Ici, vous voyez que c'est même différent pour les deux ccTLD que nous gérons. Parfois, c'est un peu compliqué pour le titulaire de nom de domaine puisqu'on a des qui diffèrent ici. Prochaine diapositive.

Nous avons aussi une section pour les bureaux d'enregistrement. Nous leur expliquons comment devenir un bureau d'enregistrement avec du matériel. Pour les autodidactes, nous avons différents bureaux d'enregistrement qui sont associés à ce que nous faisons. Nous avons des groupes de parties prenantes de bureaux d'enregistrement pour les petits bureaux d'enregistrement.

Ce sont les informations que vous trouvez. Je pense que beaucoup de ces articles que nous avons et que vous avez pourraient faire l'objet d'un partage. Je pense que ce serait intéressant de regarder le matériel que nous avons ici pour les ccTLD et voir un peu ce que vous pouvez ajouter ou ce qui peut vous être utile.

Dernière diapositive, j'en ai terminé. Merci.

GUDRUN POULSEN : Merci beaucoup, Kristian, pour ces suggestions très intéressantes. Je suis sûre que Brian en a pris note et va en tenir compte.

BRIAN GUTTERMAN : Oui, absolument. Merci d'avoir partagé ces perspectives, ces suggestions. Nous avons actuellement l'intention d'écouter ce que vous avez à nous dire. Notre objectif est d'améliorer l'accès aux contenus qui sont en ligne. Vous avez déjà donné de bonnes idées, créer ou revoir un peu ce que nous avons pour donner aux titulaires de nom de domaine un espace dans lequel ils vont trouver tout ce dont ils ont besoin, l'outil de recherche de l'IANA et des ressources que des ccTLD comme vous ont déjà élaborées. Utilisez ces contenus, utilisez les contenus que nous avons et utilisez d'autres contenus pour que les titulaires de nom de domaine soient plus visibles et que notre site soit plus clair et mieux organisé. Je crois que c'est une très bonne chose. Merci.

GUDRUN POULSEN : Michele, vous avez la parole.

MICHELE NEYLON : D'abord, je dirais que c'est une discussion très intéressante et je suis vraiment contente qu'elle ait lieu.

Ensuite, je suis d'accord avec ce qu'a dit Margarita et ce que d'autres ont dit, c'est-à-dire que les petits utilisateurs, pour eux, ce n'est pas très important. S'ils ont un problème avec leur nom de domaine, peu importe que ce soit un ccTLD ou un gTLD, cela ne les intéresse pas, ce n'est pas utile pour eux. Ils veulent résoudre leurs problèmes.

Le système de recherche de WHOIS, techniquement, il ne fonctionne pas bien et je pense que ce serait bien que l'ICANN s'en occupe. Ce n'est pas très compliqué, c'est une ligne de commande avec un nom pour que le site vous fournisse une réponse.

En termes de langues, pour la PME moyenne, le client moyen, il faut que les choses restent le plus simple possible, quelle que soit la langue dans laquelle vous allez présenter les informations. Quelle que soit la langue, il faut que ce soit simple. On veut qu'un avocat puisse trouver la politique qu'il cherche, un professionnel de la cybersécurité peut trouver l'opérateur de registre qu'il cherche. C'est ce que nous voulons faire, nous voulons aider les petites entreprises qui sont perdues, les titulaires de nom de domaine qui sont perdus. On ne va pas leur dire : « Est-ce que vous connaissez la différence entre un moteur de recherche et un navigateur ? » Non, ce n'est pas nécessaire. Ne vous faites pas autant de soucis pour la différence entre gTLD et ccTLD, cela n'a pas beaucoup d'importance.

KRISTIAN ØRMEN :

Merci beaucoup pour ce commentaire, Michele. Je suis assez d'accord avec vous, je dirais et je pense que c'était tout à fait raisonnable ce que vous avez dit.

Le problème concernant le programme des titulaires de nom de domaine tel qu'il est actuellement, c'est qu'il y a beaucoup d'informations qui disent « C'est pour les titulaires de nom de domaine. Voilà comment cela fonctionne pour les noms de domaine. » Si vous avez une petite entreprise et que vous êtes un peu perdu, si vous êtes un titulaire de nom de domaine perdu, vous voulez acheter une marque et vous cherchez un autre bureau d'enregistrement, vous ne savez pas comment le faire, les gens sont perdus, ils ne savent pas comment cela fonctionne pour un domaine sur .se ou .rw, les gens se trompent.

C'est important qu'il y ait quelques informations qui soient fournies sur les politiques et sur le type de TLD de façon ce que les gens ne perdent pas de temps à lire des informations concernant un domaine qui ne correspond pas aux caractéristiques de leur domaine. On pourrait dire que tout cela devrait rentrer dans la catégorie des TLD.

Margherita, peut-être que vous pourriez simplifier un peu les choses et la meilleure manière de le faire, ce serait d'utiliser un peu plus la technologie pour que lorsqu'une personne arrive sur cette page d'accueil, vous lui demandez : « Est-ce que vous essayez de régler un problème avec un domaine. Si c'est le cas, saisissez le nom de votre domaine » et à ce moment-là, vous pouvez leur dire « Cette page est pour vous » ou « Cette page n'est pas pour vous. » « Cette page est destinée à votre problème ou pas. » Techniquement, ce n'est pas compliqué, c'est tout à fait possible. C'est peut-être comme cela qu'il faut considérer les choses.

Je suis tout à fait d'accord avec Kristian, mais j'essaie de me mettre à la place du petit entrepreneur qui est perdu et qui ne voit pas la différence

et qui ne veut pas voir la différence non plus, exactement comme quand on lui parle de la différence entre un navigateur et un moteur de recherche.

MARGARITA VALDES :

Cher Michel, je crois que vous avez raison. Mon travail porte sur ce que peut ressentir un petit entrepreneur, un titulaire de nom de domaine qui vient de commencer à rentrer dans ce monde, une personne qui vient d'utiliser Instagram comme une petite vitrine et qui veut évoluer et avoir sa propre adresse et son nom de domaine, et ce matériel n'est pas toujours disponible. Par conséquent, je pense qu'il faut faciliter la vie des utilisateurs. Au-delà de la terminologie qu'on utilise, il faut penser à l'utilisateur final. C'est ça notre objectif principal. Si cette personne cherche d'abord sur Google et arrive à un endroit où on lui parle seulement de gTLD, cet espace est celui que nous devons améliorer.

Par conséquent, je suis d'accord avec vous, c'est notre principal objectif parce que si quelqu'un se trouve au niveau supérieur et sait de quoi nous parlons, il ne va pas rencontrer ces problèmes.

MICHELE NEYLON :

Merci Margarita, on est d'accord.

MARGARITA VALDES :

Merci.

GUDRUN POULSEN : D'autres questions ? Non, c'est bon ? On continue donc.

Je vais maintenant céder la parole à Grace.

GRACE INGABIRE : Merci beaucoup. J'apprécie cette possibilité de pouvoir me connecter à cette séance pour vous faire part de mes observations à propos du programme de l'ICANN à l'intention des titulaires de nom de domaine.

Mes collègues qui viennent de présenter, me semble-t-il ont parlé de beaucoup de ce que j'ai fait de mon côté. Lorsque j'ai vu que ce programme avait été créé, je suis tout de suite allée sur le site pour voir ce qui avait été fait.

Je signale ce que mon collègue vient de faire. J'ai aussi essayé de faire une recherche d'un nom de domaine. Rictor est mon propre site, je voulais voir si, à travers ce site Web de l'ICANN, j'arrivais à me trouver moi-même. Malheureusement, vous voyez le résultat que j'ai obtenu. Je me suis dit : « C'est peut-être moi. Essayons un autre nom de domaine et je vais vérifier pour un gTLD. » À ce moment-là, j'ai reçu toutes les réponses.

Il a fallu comprendre pour moi que ce site Web était créé pour les gTLD. C'est probablement un cas pour lequel on pourrait considérer que l'ICANN a créé un programme, il faudrait que l'on comprenne ce qui l'a motivé. Pour moi, la question est la suivante : est-ce qu'ils ont fait exprès de n'avoir que des gTLD et pas de ccTLD ? Ou prévoient-ils d'y incorporer les ccTLD également ?

Outre le fait que ce site Web ait été créé à l'intention des gTLD, je recommanderais que l'on crée une page séparée pour les ccTLD, parce que titulaire de nom de domaine, ça comprend les deux. Je reviens à ce qu'a dit mon collègue. Lorsqu'un utilisateur final accède à ce site Web, en général, ces gens ne savent pas s'il s'agit d'un ccTLD, d'un gTLD, ils n'ont pas d'informations. Imaginez, ils ne savent même pas ce qu'est un nom de domaine dans la plupart des cas.

J'ai déjà parlé des différentes initiatives que vous essayez du côté de l'opérateur de registre. Vous essayez d'indiquer aux personnes ce qui est un nom de domaine, ce qu'est un site Web. Ces gens-là, au moment d'accéder au site Web, sont probablement en train de chercher quelque chose. Ils cherchent probablement une adresse e-mail ou pourquoi pas la manière de rejoindre une société, le contact, les coordonnées de quelqu'un.

Pour moi, bien je suggère que vous ayez des contenus qui puissent être vraiment utiles pour les utilisateurs finaux, je comprends ce que vous avez développé. C'est très innovant, vous réunissez des données pertinentes, mais nous devons nous mettre à la place de la personne qui va lire ces matériels. Est-ce que ces personnes ont le niveau pour comprendre ce qui est là ? Si ce sont des personnes qui sont des titulaires de nom de domaine ou pas, pour eux, leur seul intérêt est d'être en ligne, d'accéder à Internet.

Il y a des personnes qui ont une plateforme sur les réseaux sociaux. Très probablement, ils ont créé des profils sur Instagram et sur d'autres réseaux. Mais ces personnes veulent agrandir, renforcer leur présence en ligne. Savent-elles ce qu'est un nom de domaine ?

Pour moi, une recommandation que vous pourriez envisager serait probablement de trouver une situation qui nous inclut tous pour comprendre que faire, où aller, où trouver plus d'informations et que ces informations soient plus pertinentes. Pour moi, c'est un commentaire.

D'autre part, j'avais également un commentaire sur le site Web de l'ICANN. Pour moi qui fais partie de l'industrie, c'est parfois déroutant parce qu'il y a énormément d'informations, des informations pertinentes, mais trop d'informations sur le site. S'il y avait une manière de créer une page dédiée qui nous permette d'accéder directement au site Web de la ccNSO ou autres, ce serait beaucoup mieux. Autrement, on finirait par se perdre avec toutes ces informations qui seraient disponibles partout.

Puis, je m'aperçois que les titulaires de nom de domaines, lorsqu'on en parle, on ne les renvoie que vers les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement accrédités auprès de l'ICANN. Pourquoi pas créer une section pour d'autres bureaux d'enregistrement qui sont des bureaux de ccTLD mais qui ne sont pas accrédités auprès de l'ICANN ? Je pense que l'ICANN devrait considérer cela pour donner plus de visibilité aux bureaux d'enregistrement qui ne sont pas encore accrédités auprès de l'ICANN.

En tant que ccTLD, nous avons tendance à suivre le modèle des trois R, des titulaires de nom de domaine, des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre, *registrant*, *registrar*, *registry*. Pour moi, au moment de découvrir ce modèle, je me suis posé la question de savoir si nous avons un plan. Comme dans le cas du programme pour les

titulaires de nom de domaine, il serait intéressant de savoir si vous prévoyez de créer un programme à l'intention des bureaux d'enregistrement, des *registrars*.

On passe à la diapo suivante. Je ne vais pas m'attarder sur ce que j'avais prévu de dire parce que mes collègues l'ont déjà abordé. Mais je voulais maintenant me concentrer sur ce que nous sommes en train de faire de notre côté, au niveau des ccTLD.

Nous avons créé deux programmes, à savoir un pour la protection de marques. Il s'agit d'une initiative en cours qui vise à répondre et à éduquer les titulaires de nom de domaine à propos de l'importance de protéger leurs marques. Il s'agit d'une marque de sensibilisation à l'intention des personnes qui utilisent des noms de domaine.

Dans beaucoup de pays et je vais commencer par l'Afrique, il y a beaucoup d'organisations qui utilisent toujours les gTLD sans avoir pour autant réfléchi à la manière de protéger leurs marques. Ils n'envisagent pas de créer de ccTLD non plus. Au Rwanda, on essaie de renforcer la sensibilisation. On leur dit : « oui, c'est bien d'avoir un gTLD, mais il vaut mieux que vous protégiez votre marque dans le cadre de ce gTLD. » On le fait à travers différentes campagnes de sensibilisation, à travers les différents espaces. On diffuse ces informations en ligne, mais également à la télé, à la radio et on élabore du matériel de divulgation à l'intention des titulaires de nom de domaine pour les aider à comprendre quel est l'intérêt de protéger leur marque.

Une deuxième initiative porte sur le WHOIS et l'exactitude des données. La plupart des ccTLD en Afrique ont des problèmes d'exactitude des

données d'enregistrement. Comme je le disais, on utilise le plus souvent le modèle des trois R et la plupart des titulaires de nom de domaine enregistrent leur nom de domaine sans même compléter toutes les données qu'on leur demande. En fin de compte, le fait est que l'utilisateur final n'est pas notifié de la suppression d'un nom de domaine ou d'un problème qu'il pourrait y avoir sur le site Web. À ce moment-là, ils ne savent pas vers qui se tourner, ils ne savent pas à qui parler parce qu'en général, ils n'ont pas rempli les informations de contact associées à ce nom de domaine. Donc, on ne sait pas comment les contacter. C'est un autre programme de sensibilisation qui est en cours également et qui vise à sensibiliser les utilisateurs finaux à propos de l'importance d'avoir toutes les données pour les noms de domaines qu'ils ont.

Je vais m'arrêter là parce que la plupart de tout ce que j'avais à dire a déjà été abordé. Cependant, pour conclure, au moment de passer en revue ce programme que vous avez créé pour les titulaires de nom de domaine, je pense qu'il vaut mieux que vous pensiez toujours au public cible. Qui sont ces titulaires de nom de domaine ? Ce sont des personnes qui ne savent même pas quels sont des titulaires d'un nom de domaine. Tout ce qui nous intéresse, c'est de les faire se connecter. Eux, ils ne veulent qu'être en ligne ou avoir une boîte à lettres, une boîte e-mail, c'est tout. Merci.

GUDRUN POULSEN :

Merci Grace de nous avoir fait part de vos réflexions. Et je suis sûre que Brian voudra rebondir.

BRIAN GUTTERMAN :

Je voulais remercier Grace qui nous a apporté tant de commentaires, qui a révisé notre programme et qui fait tant pour ses clients aussi. C'est formidable. Il est important que vous parliez de ces sujets comme l'enregistrement dans nom de domaine, l'exactitude des données d'enregistrement, la protection des marques. On a quelques contenus disponibles sur ces sujets-là, mais en termes généraux, c'est exactement pour cela qu'on voulait parler avec vous. J'espère qu'il serait utile pour vous de vous parler entre vous par rapport aux services que vous fournissez à vos clients, les idées que vous avez, les domaines que vous couvrez, les principaux intérêts de vos clients. Il me semble qu'on peut tous apprendre les uns des autres. Il y a des différences, certes, mais je suis sûr qu'il y a des similarités et des chevauchements. Il faut penser à la manière de réorganiser, de réagencer, d'être plus clair, de faire la différence entre les titulaires de nom de domaine d'un ccTLD et d'un gTLD, mais sans compliquer les informations, de simplifier, d'expliquer simplement les choses, de leur indiquer à qui parler au moment d'avoir un problème. Encore une fois, cela ne va pas être l'ICANN, c'est vous, ce sont vos clients. Ils vont devoir parler au bureau d'enregistrement avec lequel vous travaillez. C'est là que nous nous concentrons. Mais certaines des actions et des initiatives que vous présentez m'enthousiasment énormément et nous allons les reprendre pour essayer d'améliorer la situation que nous avons à présent.

Je pense qu'il vaut mieux qu'on passe au sondage tout de suite.

GUDRUN POULSEN : Oui. Nous voilà presque à la fin de cette séance et nous allons revenir à Mentimeter pour certaines questions que nous avons prévu de vous poser. Après cela, Brian va conclure cette séance.

La question ou l'affirmation par laquelle par rapport à laquelle il faut répondre : « Le matériel éducatif élaboré par l'équipe de l'ICANN responsable du programme des titulaires de nom de domaine pourrait être utile pour mon ccTLD. »

BRIAN GUTTERMAN : Il n'y a pas de réponse qui soit inutile, fausse ou incorrecte. Toutes les réponses sont utiles pour nous.

GUDRUN POULSEN : Irina.

IRINA DANELIA : Si vous me permettez, j'ai un commentaire à faire.

Étant donné que l'ICANN échange aussi activement avec les titulaires de nom de domaine dans les différents forums, dans les différents pays, je tiens à signaler l'importance que ces échanges permettent de démontrer qu'il existe différents types de noms de domaine aussi, qu'ils ne sont pas tous pareils.

BRIAN GUTTERMAN : Merci, tout à fait d'accord. C'est pourquoi nous encourageons également la participation des CC à travers la ccNSO et c'est pourquoi on a créé cet espace ici à l'ICANN pour vous, pour pouvoir en discuter.

GUDRUN POULSEN : Merci.

BRIAN GUTTERMAN : On [Billy] a qui lève la main dans la salle Zoom également. Allez-y. On a quelqu'un dans la salle, puis [Billy]. Vous pouvez utiliser le micro qui est à votre table.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Mon intervention concerne la structure du programme des titulaires de nom de domaines. Puisque nous apportons nos contributions à vos travaux, je pense qu'il ne faudrait pas oublier que les ccTLD ont des manières distinctes de travailler avec nos titulaires de nom de domaine. Est-ce que c'est quelque chose que nous pouvons adopter dans nos environnements ? Et si oui, quel type de langage, quel type d'information allons-nous transmettre aux titulaires de nom de domaine pour que ces informations soient plus robustes et que nous puissions leur envoyer des informations plus utiles afin que chacun connaisse ses droits et que chacun puisse travailler dans ses environnements respectifs ? Essayons peut-être de créer des programmes qui soient pertinents pour nos différents environnements.

BRIAN GUTTERMAN : Merci pour ce commentaire. Effectivement, c'est ce que nous souhaitons encourager justement. Il n'y a pas de solution unique qui satisfasse tout le monde ou qui soit utile à tout le monde. Les contextes sont différents, les entreprises fonctionnent de manière différente et les besoins des utilisateurs varient. L'idée est de vous donner des outils qui vous permettent de renforcer vos travaux et surtout faciliter vos interactions avec vos clients, les titulaires de nom de domaine.

GUDRUN POULSEN : Merci. Dernière question sur Mentimeter.

BART BOSWINKEL : Merci de bien continuer avec le Mentimeter. Nous avons déjà 20 minutes de retard.

GUDRUN POULSEN : Plus de questions. Passons donc à la prochaine à la question suivante sur le Mentimeter.

« Le matériel éducatif de l'ICANN doit être adapté pour être utile pour mon ccTLD. Merci de bien vouloir spécifier les domaines qui requièrent des ajustements ou des adaptations. »

BART BOSWINKEL : C'est une question ouverte.

GUDRUN POULSEN : Je crois que cela ne fonctionne pas très bien. Passons à la dernière question, c'est la suivante.

« Une collaboration avec l'équipe du programme des titulaires de domaines de l'ICANN sur des matériels éducatifs ou sur du renforcement des capacités pourrait être utile pour mon ccTLD. »

BRIAN GUTTERMAN : Merci à toutes et tous pour vos réponses au Mentimeter. Ceci est très utile pour nous. Est-ce que les autres intervenants souhaitent peut-être dire un dernier mot, quelques mots de conclusion ? Nous avons entendu beaucoup de bonnes idées, je pense. Nous pouvons continuer à collaborer pour échanger des idées, pour savoir comment nous améliorons les expériences des titulaires de nom de domaine, proposer des formations spécifiques, des initiatives de coopération bilatérale. Voilà mon point de vue, mais je ne sais pas si vous souhaitez ajouter quelque chose.

KRISTIAN ØRMEN : Je voulais juste vous remercier de nous avoir prié de faire l'examen du programme et aussi d'évaluer s'il y avait suffisamment de matériel intéressant pour les ccTLD. Je pense que ça intéresse toutes les personnes ici présentes et je me tiens à votre disposition pour cela, bien sûr.

GUDRUN POULSEN : Merci beaucoup pour votre participation. Ceci était très interactif. Merci aux intervenants. Merci aux participants ici dans la salle et en ligne.

Nous vous remercions beaucoup pour votre contribution aux échanges. Pour terminer, nous remercions le secrétariat pour l'organisation de cet événement. La collaboration, c'est la clé et nous pouvons toujours faire mieux dans ce domaine.

Merci de bien vouloir répondre à l'enquête qui va vous être envoyée. Un document vous a également été envoyé, vous pouvez y écrire vos réflexions. Toutes vos observations sont utiles et intéressantes et nous les utiliserons pour la préparation de la prochaine réunion de l'ICANN.

Merci encore pour votre participation. Cette session est close et bonne fin de journée et bonne soirée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]